



FICHE SIGNALÉTIQUE

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA PARTIE RESPONSABLE

Nom du produit :	Banana Boat® Sport Performance CoolZone FPS 30 (Aérosol)
Codes du produit :	92005900
Utilisation(s) recommandée(s) :	Écran solaire, produit de soins personnels pour usage externe seulement
Utilisations déconseillées :	Toutes les autres utilisations
Coordonnées de la partie responsable :	Edgewell Personal Care Canada, ULC 800 12th Street Hanover (Ontario) N4N 0B1 Téléphone : 1 888 999-6736
Numéro en cas d'urgence :	1 888 879-3798 (Urgence médicale – Service d'information sur la sécurité des produits) 1 800 424-9300 (ChemTrec – Informations sur le transport ou en cas de déversements 24 heures sur 24) 1 703 527-3887 (ChemTrec – Informations sur le transport international ou en cas de déversements)

II. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas un produit chimique dangereux aux fins de la norme HCS (Hazard Communication Standard) de l'OSHA 29 CFR 1910.1200. Il s'agit d'un médicament en vente libre réglementé par la Food and Drug Administration américaine (FDA) et conditionné pour la vente aux consommateurs dans un établissement de vente au détail. Par conséquent, il est exempté des exigences de la norme HCS par la section 29 CFR 1910.1200(b)(6)(vii).

Dangers physiques classés :

Catégorie de danger : Aérosol inflammable, cat. 2; gaz liquéfié sous pression.

Mot indicateur : Avertissement.

Mention(s) de danger : Aérosol inflammable; contient un gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé.

Pictogramme : Bouteille de gaz; flamme.



Mentions de prudence :

Mentions de prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources de chaleur et d'inflammation.

Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation.

Contenant sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Mention(s) sur l'entreposage :

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (120 °F).

Dangers pour la santé classés :

Catégorie de danger : Irritation des yeux, 2A
Mot indicateur : Avertissement.
Mention(s) de danger : Provoque une grave irritation des yeux.
Pictogramme : Point d'exclamation.



Un contact avec la peau peut provoquer une réaction allergique cutanée chez une petite proportion de personnes; une ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Mention(s) de prudence

Mention(s) de prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources de chaleur et d'inflammation.
Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation.
Contenant sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Mention(s) de réaction :

En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles cornéennes si cela est facile à faire, le cas échéant. Continuer de rincer.

Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

Impact environnemental : Consulter la section 12 de la présente FS-

III. INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION

Nom chimique	Numéro CAS	Poids (%)
Isobutane	75-28-5	30,0
Éthanol	64-17-5	58,4

IV. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau, y compris sous les paupières. Appeler un médecin si l'irritation persiste. L'irritation est le plus important effet/symptôme.

Contact avec la peau : Aucune action ne devrait être nécessaire. Le produit est un produit de soins personnels destiné à être utilisé sur la peau.

Inhalation : Aucune action ne devrait être nécessaire en cas d'utilisation normale. Si la respiration est difficile, déplacer la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

Ingestion : Aucune action ne devrait être nécessaire en cas d'utilisation normale. Pas une voie d'exposition prévisible. Si un tel événement se produit, se rincer la bouche avec de l'eau, puis boire beaucoup d'eau ou de lait.

Remarques à l'intention du médecin : Traiter les symptômes.

V. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Code d'incendie uniforme :	Aérosol de niveau 3
Point d'éclair :	35°F (concentrer) (Le point d'éclair de l'isobutane est de -83 °C, celui de l'éthanol de 14 °C.)
Risques spécifiques associés au produit :	Sensibilité aux décharges électrostatiques. S'attendre au risque d'explosion des bombes aérosol si le produit est exposé au feu.
Moyen d'extinction approprié :	Utiliser une poudre chimique, une mousse anti alcool, une mousse à formation de pellicule aqueuse tout usage, du dioxyde de carbone ou de l'eau pulvérisée, à condition que les moyens soient appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers :	En cas de feu structurel (feu ayant dépassé le stade initial), porter un appareil respiratoire autonome par pression approuvé par la norme MSHA/NIOSH pour cette utilisation et un équipement de protection complet. S'attendre au risque d'explosion des bombes aérosol si le produit est exposé au feu.

Cotes de danger NFPA : **Danger pour la santé 1 Inflammabilité 3 Stabilité 0**

VI. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles :	Éviter tout contact avec les yeux.
Équipement de protection :	Aucun requis.
Procédures d'urgence :	Aucune requise en l'absence d'incendie. S'attendre au risque d'explosion des bombes aérosol si le produit est exposé au feu.
Précautions environnementales :	Se reporter aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.
Méthodes de confinement :	Utiliser un produit absorbant pour prévenir les fuites ou les déversements supplémentaires s'il est sécuritaire de le faire.
Méthodes de nettoyage :	Garder le produit dans des contenants fermés appropriés pour l'élimination.

VII. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention :	À manipuler conformément aux consignes de sécurité et aux normes d'hygiène industrielles. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas perforer ou incinérer les bombes aérosol.
Entreposage :	Conserver à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (120 °F).

VIII. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Lignes directrices en matière d'exposition :

Nom chimique	TLV (ACGIH)	PEL (OSHA)	IDLH (NIOSH)
Isobutane 75-28-5	MPT : 1 000 ppm	S. O.	S. O.
Éthanol 64-17-5	MPT : 1 000 ppm	MPT : 1 000 ppm MPT : 1 900 mg/m ³	IDLH : 3 300 ppm MPT : 1 900 mg/m ³ MPT : 1 000 ppm

Mesures techniques : Une ventilation adéquate et des moyens appropriés de rinçage des yeux avec de l'eau sont recommandés.

Équipement de protection individuelle : Aucun besoin d'équipement de protection individuelle n'est prévu pour les conditions d'utilisation raisonnablement prévisibles.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux consignes de sécurité et aux normes d'hygiène industrielles.

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

(a) Apparence

- (1) état physique : aérosol liquide
- (2) couleur, etc. : jaune clair transparent

(b) Odeur – caractéristique : plaisante

(c) Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

(d) pH : Aucune donnée disponible

(e) Point de fusion et point de congélation : Aucune donnée disponible

(f) Point d'ébullition initial et plage de température d'ébullition : Aucune donnée disponible

(g) Point d'éclair : 35°F (concentrer)

(h) Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible

(i) Inflammabilité (solide, gaz) : Oui

(j) Limites d'inflammabilité ou d'explosibilité supérieures et inférieures : Aucune donnée disponible

(k) Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

(l) Densité de vapeur : Aucune donnée disponible

(m) Densité relative (gravité spécifique) : 0,81-0,83

(n) Solubilité(s) : non miscible dans l'eau

(o) Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Aucune donnée disponible

(p) Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

(q) Température de décomposition : Aucune donnée disponible

(r) Viscosité : Aucune donnée disponible

(s) Teneur en COV (%) : Disponible sur demande

X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non réactif.

Stabilité chimique : Stable

Possibilité de réactions dangereuses : Oui, dans le cas d'un incendie. Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

Produits de polymérisation dangereux : Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

XI. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit est sans danger pour son utilisation prévue d'après sa formulation, les résultats des tests et ses longs antécédents d'utilisation sécuritaire par les consommateurs.

L'éthanol est classé pour sa mutagénicité auprès des cellules germinales, sa toxicité sur la reproduction et sa toxicité sur des organes cibles particuliers en cas d'exposition répétée dans le cadre d'études comprenant des expositions répétées à de l'éthanol en aérosol à des concentrations de 10 000 ppm et plus. Ces études indiquent clairement que les trois risques ne seront pas évidents pour une exposition raisonnablement prévisible à ce produit.

XII. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : L'impact environnemental de ce produit n'a pas été étudié.

XIII. DIRECTIVES EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

Éliminer ce produit dans le respect de tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux pertinents.

XIV. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Numéro ONU : 1950

Désignation officielle de transport : Aérosols, inflammables

Classe de danger : 2.1

Groupe d'emballage : S. O.

Remarque : Ce produit peut être admissible à une expédition en vertu des dispositions concernant les quantités limitées de la réglementation des transports ou les biens de consommation.

XV. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Règlements américains

Catégories de risque SARA 311/312

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de libération soudaine de pression	Oui
Danger de réaction	Non
Proposition 65 de la Californie	Ce produit de soins personnels n'est pas soumis à un étiquetage d'avertissement en vertu de la Proposition 65 de la Californie.

TSCA : Ce produit est réglementé par la Federal Food, Drug, and Cosmetic Act des États-Unis et n'est pas soumis aux exigences de la Toxic Substances Control Act des États-Unis.

XVI. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par Edgewell Personal Care, LLC

Date d'émission 3 juin 2015 Reflète la modification SGH de la norme Hazard Communication Standard de l'OSHA.

Date de la révision

Remarque concernant la révision

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies sur cette fiche signalétique sont correctes au meilleur de nos connaissances, de nos informations et de nos croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement en tant que guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la libération du produit et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent uniquement le produit spécifiquement désigné et ne s'appliquent pas si celui-ci est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans tout procédé, sauf mention contraire dans le texte de cette fiche signalétique.